

République Française
Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron
Conseil municipal
Séance du lundi 5 juin 2023
Extrait du registre des délibérations

Le lundi cinq juin deux mille vingt- trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 30 mai 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS.

Absents(tes) excusée(s) : Géraldine HARNOIS-MARTIN (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Kevin DOFAL, Sylvie FILATRE (pouvoir à Marie-Anne EON), Catherine GUIBERT (pouvoir à Sandrine BOUCARD), Léna MONNIER.

Madame Sylviane GUILLOT est élue secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-05/06-04 Ressources humaines/ Mise en place du dispositif « Chantiers jeunes » 2023

Il est proposé au Conseil de reconduire le dispositif « Chantiers jeunes » inspiré du « dispositif argent de poche ».

Il consiste à proposer à des jeunes âgés de 16 à 18 ans des chantiers à réaliser au sein des services communaux pendant les vacances scolaires. Un chantier durerait trois heures et serait rémunéré 5 € par heure consacrée. Un volume global de **300 heures** pourrait être consacré à ce dispositif sur l'année.

Les chantiers se réaliseraient à l'occasion des différentes vacances scolaires en fonction des besoins recensés au sein des services. Les missions pourraient concerner notamment :

- Les services techniques : entretien du terrain synthétique, du terrain de tennis, désherbage du cimetière, entretien des massifs, nettoyage des tables de la salle des fêtes, entretien des bâtiments...
- La médiathèque : équipement (préparation d'ouvrages...), magasinage (classement, rangement, inventaire, désherbage de collection...), aide au public...

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Accepte** de reconduire le dispositif « Chantiers jeunes » pour l'année 2023 sur un volume de 300 heures durant les vacances scolaires.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

